



CADRE DE LA COMPETITION

Dans toute l'Europe et au-delà, les enseignants sont à la recherche de manières innovantes d'impliquer leurs élèves aux problèmes auxquels nos sociétés actuelles sont confrontées. Blue Schools invite les enseignants du secondaire de toutes les matières à utiliser l'Économie Bleue comme moyen de faire participer les élèves de manière pratique et de partager leurs idées !

Le projet Blue Schools vise à introduire l'Économie Bleue dans l'enseignement scolaire et aider les élèves à construire un avenir durable dans les zones côtières et les îles. Cela peut être réalisé par le développement de ressources pédagogiques et la construction de synergies au niveau local.

La **Mer Méditerranée** représente une ressource naturelle et économique inestimable en Europe et en Afrique, principalement pour les habitants vivant le long du littoral. Actuellement, les élèves apprennent à partir des manuels scolaires ou de supports multimédias. Les activités de terrain ne sont pas communes dans l'enseignement scolaire. Cependant, les élèves méditerranéens ont l'opportunité de se familiariser avec l'environnement marin.

Les personnes qui vivent dans les zones littorales font face à des difficultés dans leur quotidien : dépopulation, pollution marine et maritime, chômage ou emplois saisonniers et/ou peu qualifiés, perte d'activités économiques traditionnelles, comme la pêche etc. Ces zones littorales accueillent un grand nombre de touristes au printemps et en été, ce qui cause une surexploitation des ressources naturelles et une grande quantité de déchets alors qu'en hiver ces zones sont désertées et luttent pour survivre.

En gardant en tête tout ce qui a été mentionné précédemment, les partenaires du projet Blue Schools ont créé un concours Européen, afin de sensibiliser les élèves de l'enseignement secondaire et créer un réseau d'écoles qui font face aux mêmes enjeux « Bleus ».

Le **Concours** est organisé par le **partenariat de Blue Schools** et vise à introduire le concept d'Économie Bleue aux jeunes âgés de 12 à 16 ans.

La compétition se divise en **deux parties** :

1. Qu'avez-vous réalisé pour **devenir une « Ecole Bleue »** ? (1 récompense)

Une « Ecole Bleue » est une école tournée vers sa mer, son océan et son littoral.

Cela signifie que l'école met en œuvre des pratiques durables (tri et recyclage de déchets, réduction des gaz à effets de serre, économie d'énergies renouvelables, etc.), en connexion ou en partenariat, avec l'écosystème local de l'économie maritime.

Une Ecole Bleue apprend à ses élèves (niveau secondaire – entre 12 et 16 ans) le développement durable et les encourage à s'impliquer dans la société en tant que citoyen responsable, qui trouve de l'intérêt dans les questions de durabilité et par la participation au développement d'agendas locaux pour bâtir un meilleur avenir et en ligne avec les ODD.

L'idée est par conséquent d'introduire l'Économie Bleue dans l'enseignement scolaire afin de créer une génération sensible à l'environnement et empathique, inspiré par le patrimoine culturel local, liant la vie marine à la croissance économique et l'emploi local.

Décrivez les actions entreprises dans votre école pour devenir « Bleue » en 2 pages maximum

2. Développer un projet **portant sur l'Économie Bleue** afin de résoudre un problème de l'Économie bleue (5 récompenses)

Les élèves traiteront d'un problème de l'Économie Bleue, en apportant individuellement ou en équipe et via une approche multidisciplinaire, une solution, une résolution, une réduction ou même une exploitation limitée des ressources naturelles plutôt que de détruire les zones littorales et les mers.

Catégories : (Chaque projet doit traiter d'une **seule** catégorie, les sous-catégories sont indicatives)

- **Tourisme, littoral et patrimoine marin :**
 - Améliorer la découverte du patrimoine portuaire
 - Découverte d'activités traditionnelles (danses folklorique, broderie, art, professions traditionnelles, etc.)
 - Découverte du littoral marin (approche environnemental et historique - interdisciplinaire)
 - Découverte de l'écosystème marin
- **Pollution marine et réchauffement climatique :**
 - Gestion des déchets
 - Sauvegarde et gestion de ressources renouvelables (eau, électricité, gaz à effet de serre, etc.)
 - Économie circulaire
- **Protection de l'environnement marin**
 - Gestion des ressources halieutiques
 - Préservation de la faune et de la flore marine
 - Sensibilisation à la biodiversité marine

- **Entrepreneuriat dans l'Économie Bleue**
- Recyclage des déchets
- Énergies renouvelables innovantes
- Nouvelles technologies
- Matériels innovants

- **Sports aquatiques**
- Activités sportives traditionnelles
- Activités nautiques

Termes et conditions :

- Travailler individuellement ou en groupe appartenant à la même classe ou à des classes différentes. Seuls les élèves volontaires peuvent participer au concours.
- Travailler sur plusieurs matières : géographie, économie, histoire, arts, etc.
- Identifier un problème et proposer une solution, pour une économie bleue réelle
- Si possible, impliquer au moins un partenaire local externe public/privé issu du monde maritime
- Si possible, impliquer des membres de l'école autre que les enseignants : parents, personnel scolaire, etc.

Durée

Le concours est ouvert du 22 Février 2021 jusqu'au 10 Mai 2021.

Candidature

Vous pouvez soumettre votre candidature en Anglais en envoyant le lien d'une vidéo qui dure de 2 à 5 minutes (pas plus de 1 Go) par email à cette adresse blueschools.competition@gmail.com **avant le 10 Mai 2021 à 4H pm (CET)**.

L'utilisation de Wetransfer ou d'autres moyens de téléchargement sont acceptés.

Éligibilité

Le concours est ouvert à toutes les écoles des pays de l'Union Européenne et au-delà, pour les classes d'élèves âgés de 12 à 16 ans.

Processus d'évaluation

A partir du 11 Mai, le jury composé de 4 membres du partenariat (un représentant de chacune des organisations suivantes : PONATHA, Chios Marine Club, IDEC SA, Petra Patrimonia Corsica) ouvriront les dossiers et choisiront les gagnants selon les critères de sélection.

Critères de sélection : (Score de 1 à 5 pour chaque critère - 1 point par sous-critère)

- Impact du projet (*Adapter à la catégorie choisie, Adapter à la définition de l'économie bleue, Pertinence entre les besoins et la solution, Durabilité du projet, Impact dans la vie réelle*)
- Respect des termes et des conditions (*Multidisciplinaire, Identification d'un problème, Proposition d'une solution, Impliquer des membres des écoles autres que les enseignants, impliquer des acteurs locaux*)
- Communication (*Fluidité à l'oral, Vocabulaire et style, Clarté des idées, Sens esthétique, Créativité/Innovation (en rapport avec les pratiques existantes)*)
- A quel point le projet est réaliste ? (*Identification d'un problème réel, Solution liée à une situation existante, Abordable (financièrement), Impact sur la communauté locale, Solution qui peut être mise en œuvre dans la réalité*)

Les projets avec les meilleures notes seront les vainqueurs des différentes catégories.

Récompense

Les gagnants de chaque catégorie (Sports aquatiques, Entrepreneuriat dans l'Économie Bleue, Protection de l'environnement marin, Pollution marine et réchauffement climatique, Tourisme, littoral et patrimoine marin) des écoles partenaires seront invités à la cérémonie de remise des récompenses en Sicile en Mai 2021 (ou en ligne si cela n'est pas possible pour cause de pandémie notamment).

Toutes les écoles gagnantes obtiendront le livre " Boussole des énergies renouvelables" (en anglais Renewable Energy Compass) et chaque élève recevra un certificat de réussite pour sa propre catégorie.

Tous les participants dont la candidature respecte les termes et les conditions de participation recevront un badge Blue Schools.

Gagnants

Les gagnants seront contactés via l'adresse email fournie dans l'email de candidature.

Remises : En acceptant un prix, le gagnant autorise Blue Schools à utiliser son nom et la candidature gagnante afin d'être disséminée comme résultat de la compétition.

Restrictions relatives au contenu :

Le contenu soumis doit respecter les critères suivants :

- Le contenu doit être original et ne doit être ni copié ni paraphrasé à partir de n'importe quelle source
- Le contenu ne doit pas contenir de visages d'enfants (ou ceux-ci doivent être cachés)
- Le contenu ne doit pas violer les droits d'une tierce personne
- Le contenu ne doit pas être inapproprié ou inadapté à la publication

Déclarations RGDP

L'organisateur traitera toutes les données personnelles en accord avec "le Règlement Général de Protection des Données" de l'Union Européenne (<https://gdpr.eu/>).

Contact :

Tous les participants ont le droit de contacter l'organisateur à tout moment et demander la modification des données personnelles qu'il détient ou lui demander de les effacer : par email à cette adresse blueschools.competition@gmail.com.